

MAÎTRE OUSMANE DOUKOURE

Avocat à la Cour

BP : 2377 Tél : (+224) 664 36 01 46 / 622 23 31 20 Etude sise à la 6^e Avenue Kouléwondy commune de Kaloum Conakry, République de Guinée

E-mail : doukoure.ousmaneavocat@yahoo.fr

AVIS DE VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de la Société Générale de Banques en Guinée (SGBG), actuellement dénommée Société Générale Guinée (SG Guinée), Société Anonyme avec Conseil d'administration, au capital de 100.050.000.000 GNF, dont le siège social est à Colèah Lanséboundji, Route du Niger, Commune de Matam, Conakry, BP. 1514, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Conakry sous le numéro GCKRY/0689A/2003 et inscrite sur la liste des Banques et Etablissements Financiers (LBEF) sous le numéro 003, représentée par ses dirigeants légaux ;

Ayant pour conseil Maître Ousmane DOUKOURE Avocat à la Cour, Conakry, Quartier Kouléwondy, Commune de Kaloum, BP : 2377, Conakry;

Il sera procédé, **le Jeudi 23 Mai 2024 à 09 heures** par devant le Tribunal de Commerce de Conakry, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et en dernier enchérisseur de **l'immeuble formant la parcelle N° 28 du lot 46 de Kobayah, consistant en un terrain urbain bâti, comportant un grand immeuble R+2, d'une contenance de 543,6390 m², objet du titre foncier N°12080/2008/TF du 14 Juillet 2008, appartenant à Monsieur KABA Abdourahamane.**

Ledit immeuble est saisi sur **Monsieur KABA Abdourahamane**, Président Directeur Général de la Société **Guinean National Contractors (GNC) S.A**, de nationalité guinéenne, domicilié au Quartier Kobayah, Commune de Ratoma, Conakry, ayant pour Conseil **Maître Mohamed SOUMAH**, Avocat à la Cour, Conakry, dont le Cabinet est situé sur la route Niger, Quartier Colèah Cité, Commune de Matam, Conakry ;

La mise à prix est fixée à la somme de : **Trois Milliards Neuf Cent Trente Deux Millions Neuf Cent Quarante Mille Neuf Cent Vingt Huit Francs Guinéens (3.932.940.928 GNF).**

Les enchères seront reçues par le Ministère de Maître CAMARA Sory Daouda, Huissier de Justice poursuivant, et ne peuvent être inférieures à Trois Milliards Neuf Cent Millions de Francs Guinéens (3.900.000.000 GNF).

Conakry, le 19 Avril 2024

Maître Ousmane DOUKOURE
Avocat à la Cour

